

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 13/12/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 47 Votes Pour : 47 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Budget Ordures Ménagères – Décision Modificative n° 2 N° 2023-121
--	---

Présents (43) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, MALERE Hélène, GIRON Julienne, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, REY Sylvie, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, MIR André, NARS Aline, SALAT Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

Absents (15) : BLASCO Sabine, BUERBA Jean-Pierre, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, SOLANA Michel, GAY Eric, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

Procurations (4) :
DESCOUENS Bernard à ARMANET Henri
RICARD Louis à FINES Frédéric
ROBIN Isabelle à RODRIGUEZ Marie-José
DARAN René à MIR André

Monsieur Henri ARMANET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président expose la nécessité d'ouvrir des crédits de dépenses pour des frais liés au fonctionnement du service Ordures Ménagères du 1^{er} trimestre 2023, et aussi d'inscrire les écritures de vente de composteurs sur l'année 2023.

Il propose :

- d'ajouter des crédits supplémentaires sur le chapitre 011 « Charges à caractère général » insuffisants pour couvrir les dépenses engagées, de location de camion grue pour février 2023 pour Saint Lary (Acchini), de broyage et transport de déchets pour mars 2023 pour la déchetterie de Saint Lary (SEDE Environnement), et pour l'assurance camion OM d'Aragnouet pour le 1^{er} trimestre 2023,
- d'inscrire la recette de la vente de 4 composteurs pour 92€, ainsi que les écritures de variations de stock de l'année : sortie de stock pour un montant de 186€.

BUDGET OM CCAL 2023 - DIM n°2 (séance du 19 décembre 2023)

Chap	Article	Désignation	Total Budget	Plus/Moins	Nouveau total
FONCTIONNEMENT					
Dépenses de fonctionnement					
11	6037	Variations de stocks (composteurs)	0,00 €	+ 4 300,00€	4 300,00 €
11	611	Contrats de prestations de services	55 300,00 €	+ 1 750,00€	57 050,00 €
11	6 135	Locations mobilières	0,00 €	+ 4 800,00€	4 800,00 €
012	6 217	Personnel affecté par commune du GFP	43 000,00 €	- 6 644,00€	36 356,00 €
Recettes de fonctionnement					
013	6 037	Variations de stocks (composteurs)	0,00 €	+ 4 114,00€	4 114,00 €
70	7 078	Autres marchandises (composteurs)	0,00 €	+ 92,00€	92,00 €

Monsieur le Président invite les membres du conseil communautaire à en débattre.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- D'approuver la proposition de modification des inscriptions budgétaires telle que présentée par Monsieur le Président,
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président

Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU